

SESSIONS DE FORMATION DES RESPONSABLES DE FORMATION D'ASSISTANT MONITEUR VOILE (AMV) 2008
--

4 journées par session, effectif maximum par session : 15 à 18 participants

- à l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSN) de Saint Pierre Quiberon :

§ 1^{ère} session du lundi 28 avril au jeudi 1^{er} mai

§ 2^{ème} session du mardi 23 au vendredi 26 septembre

- au CREPS d'Antibes :

§ 3^{ème} session du mardi 14 au vendredi 17 octobre

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de ...

Objectif principal : coordonner les sessions de formation conduisant au diplôme de Moniteur FFVoile et au certificat d'AMV dans le respect des règlements desdites certifications et des bonnes pratiques pédagogiques.

Objectifs détaillés :

- A - Respecter le niveau de qualité des standards de la formation, professionnelle ou fédérale.
- B - Garantir la bonne application des dispositions formatives du règlement considéré;
- C - Gérer la pluralité des parcours des stagiaires (positionnement, allègements, individualisation, ...);
- D - Maîtriser les problématiques de la formation en alternance (pédagogies actives, liaison avec tuteur, retours sur expérience, ...);
- E - Organiser et valider les épreuves de certification.

PROFIL DU OU DES STAGIAIRE(S)

Quel public est destiné à la formation en terme de compétence éventuellement requise ou de poste de travail occupé pour suivre cette formation ?

Ces regroupements s'adressent aux formateurs de formateurs à même de retransmettre les enseignements tirés de leur participation aux équipes régionales FFVoile de formateurs de moniteurs. La participation est fortement conseillée pour la mise en place des formations actualisées 2008/2009 conduisant au futur certificat d'AMV.

Les candidatures sont proposées, avec un ordre de priorité, par les ligues FFVoile. La fiche d'inscription rappelle l'expérience des candidats dans le secteur incluant notamment le niveau de qualification et de responsabilité professionnel, la compétence technique et pédagogique d'encadrement de la voile et/ou de direction d'une structure sportive, de dirigeant d'une instance fédérale, de formateur habilité dans le secteur voile, dans la branche sport ou hors branche. La licence FFVoile est requise.

La participation à ce groupement répond à l'obligation de recyclage qui s'impose tous les 4 ans à tous les formateurs habilités par la FFVoile. Une tenue de navigation est requise pour tous les participants.

L'Encadrement de la formation

Nom des formateurs	Fonction
Philippe DELHAYE	Directeur de stage
Jacques CATHELINÉAU	CTN en charge de la formation
Jean Michel HERVIEU	Adjoint au directeur de stage
Jacques HUBLET	Adjoint au directeur de stage
Daniel BOUCHARD, Bertrand NARDIN, Xavier POIROT, Philippe RODET, Jean-François TALON	Intervenants

LIEUX DE LA FORMATION

Sessions 1 & 2 : Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSN) de St Pierre Quiberon (Morbihan),
Session 3 : CREPS d'Antibes (Côte d'azur)

DUREE DE LA FORMATION

Chaque session identique se déroule sur 4 journées. Durée en heure de la formation : 25

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Documents règlementaires et conventionnels (règlement FFVoile et règlement AMV,...),
- Présentation de documents pédagogiques numériques en vidéo projection,
- Etudes de cas concrets et mise en situation de formation, avec possibilité caméscope,
- Grande salle de réunion et nombreuses petites salles avec possibilité de rétroprojection,
- Un CD ROM d'outils et de conseils aux coordonnateurs de formation pourra être édité pour les participants.

MODALITE DE SUIVI

Désignation des bénéficiaires sur demandes prioritaires des ligues régionales de voile,
Attestation de participation au stage valant recyclage quadriennal obligatoire,
Enquête de satisfaction et d'évaluation des besoins pour les futures formations.

PROGRAMME TYPE DE LA FORMATION

Programme susceptible d'évoluer en fonction des contraintes d'organisation

1er jour : le rôle des responsables de formation

09h30 : Accueil des participants et présentation des objectifs, du programme et des intervenants
10H00 : Séquence n° 1 : **Présentation du rôle et des responsabilités du coordonnateur de formations FFVoile.** Objectifs prioritaires : A et B. Exposé introductif et discussion
11H15 : Pause
11H30 : Séquence n° 2 : **Le règlement et les contraintes d'organisation des formations.**
Objectifs prioritaires : B et E Exposé et discussion
12H30 : Pause déjeuner
14h00 : Séquence n° 3 : **L'organisation des épreuves de certification.**
Objectif prioritaire : F Mise en situation (ateliers) et analyse de pratiques, préconisations.
19H00 : clôture de la journée. _____

2ème jour : la démarche d'évaluation

09h00 : Séquence n° 4 : **L'évaluation et la validation des compétences.**
Objectifs prioritaires : E Exposé introductif et discussion.
10H45 : Pause
11H00 : Séquence n° 5 : **Les modalités d'évaluation : observation, épreuves, VAE,....**
Objectif prioritaire : E Exposé, discussion et synthèse.
12H30 : Pause déjeuner
14h00 : Séquence n° 6 : **L'établissement du programme de formation.**
Objectifs prioritaires : B & C Mise en situation (ateliers) et analyse de pratiques, préconisations.
19H00 : clôture de la journée _____

3ème jour : la démarche de formation

09h00 : Séquence n° 7 : **Le développement des compétences d'encadrement.**
Objectif prioritaire : D Exposé introductif, discussion.
10H45 : Pause
11H00 : Séquence n° 8 : **L'individualisation des parcours de formation.**
Objectif prioritaire : C Exposé introductif, discussion.
12H30 : Pause déjeuner
14h00 : Séquence n° 9 : **La formation en alternance.**
Objectif prioritaire : D Mise en situation (ateliers) et analyse de pratiques, préconisations.
19H00 : clôture de la journée _____

4ème jour : la démarche d'enseignement

09h00 : Séquence n° 10 : **L'utilisation des outils d'enseignement lors des formations.**
Objectifs prioritaires : E Exposé introductif, mise en situation et analyse, préconisations.
10H45 : Pause
11H00 : Séquence n° 11 : **La démarche qualité appliquée à l'enseignement et à la formation.**
Objectif prioritaire : A Exposé, discussion et synthèse.
12H30 : Pause déjeuner
14h00 : Séquence n° 12 : **La résolution des difficultés particulières de formation (tour de table).**
Objectifs prioritaires : B & D Mise en situation (ateliers) et analyse de pratiques, préconisations.
16H00 : Bilan et perspectives.
17H00 : clôture de la session _____

Prévoir une tenue de navigation (laser 4000) pour une demi-journée de navigation.